

opérations ici. De cette façon, je pense pouvoir dire prudemment que le problème auquel pense M. Walter ne se produira pas—c'est au moins ce que pensent les chemins de fer.

Cependant, s'il veut mettre la chose par écrit dans une lettre adressée aux chemins de fer, je puis l'assurer que nous étudierons la chose et que nous lui donnerons toutes les assurances dont il a besoin. Les chemins de fer n'auront certainement pas d'objection à cela.

Le sénateur PEARSON: Les équipages de la Compagnie du chemin de fer du terminus d'Ottawa et ceux des compagnies de chemins de fer seront-ils interchangeables? Les chemins de fer se rendront-ils jusqu'à la gare, ou encore laissera-t-on les équipages quelque part en dehors de la région?

M. MACDOUGALL: Non, les trains de passagers se rendront jusqu'à la gare.

Le sénateur PEARSON: Il n'y aura pas d'arrêt quelque part le long du chemin pour embarquer un nouvel équipage?

M. MACDOUGALL: Non.

Le PRÉSIDENT: Comme je vois la chose, la Compagnie de chemin de fer du terminus d'Ottawa n'emploiera des mécaniciens de locomotive que dans des opérations de triage?

M. MACDOUGALL: Oui, pour les opérations d'aiguillage, et alors ils viendront des chemins de fer. Ils ne seront pas des employés de la Compagnie de chemin de fer du terminus d'Ottawa.

Le sénateur ROEBUCK: N'est-ce pas satisfaisant, monsieur Walter?

M. WALTER: C'est précisément ce que nous voulons entendre, mais nous n'avons pu trouver, jusqu'ici, personne pour prendre cet engagement au niveau local. Nous vous enverrons certainement une lettre pour vérifier ce point. Ceci résout notre problème je pense, si c'est bien l'intention des chemins de fer Nationaux du Canada—et aussi du chemin de fer Canadien du Pacifique que vous représentez aussi.

M. MACDOUGALL: Comme je comprends la chose, c'est votre attitude.

Le sénateur PEARSON: Parlez-vous aussi au nom du chemin de fer Canadien du Pacifique?

M. WALTER: Oui, je parle au nom de la Fraternité des mécaniciens de locomotive.

Le sénateur ISNOR: Monsieur Walter, avez-vous écrit une telle lettre?

M. WALTER: Non, nous n'avons pas encore écrit de lettre simplement parce que nous n'avons traité de la chose qu'au niveau local. Nous avons un problème du fait qu'il est difficile de traiter avec la Compagnie du chemin de fer du terminus d'Ottawa avant qu'il soit constitué, de sorte que nous devons traiter avec les chemins de fer Nationaux du Canada et Canadien du Pacifique par l'intermédiaire de nos représentants locaux. Lorsqu'ils prenaient contact avec le Chemin de fer Canadien du Pacifique ou les Chemins de fer Nationaux du Canada, on leur disait invariablement que rien n'était encore décidé et qu'ils ne pourraient pas recevoir de réponses précises à ces questions avant que le terminus soit établi, le personnel de direction engagé et la politique au sujet de ces questions décidée. Nous n'avons pas eu de réponse concrète avant aujourd'hui au sujet de la nomination des équipages ou de la façon dont les équipages seraient engagés par le Chemin de fer du terminus d'Ottawa.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Walter, vous venez d'entendre l'énoncé de la politique à suivre par le représentant des compagnies de Chemin de fer. C'est du domaine public et la chose sera imprimée dans notre rapport. Je crois que vous pourriez facilement terminer cette affaire par correspondance.

M. WALTER: Oui, je crois que nous le pouvons et nous sommes très heureux de cette solution. Merci beaucoup.